

Information aux administrés

Votre commune se mobilise pour obtenir le meilleur tarif pour votre complémentaire santé et renouvelle la santé communale.

Quelles sont vos attentes ?



Les administrés ont droit à une bonne complémentaire santé.

Être bien remboursé de leurs dépenses médicales est une préoccupation majeure de nos concitoyens. Pourtant, parmi les habitants des communes, certains ont une couverture santé minimum voire se privent d'une complémentaire pour des raisons financières.

Quelles sont vos attentes ?



- Les frais de santé augmentent et la Sécurité Sociale ne peut pas suivre. Trouver une solution pour être **correctement remboursé** des frais médicaux courants est une priorité pour les français.
- La baisse du pouvoir d'achat entraîne certains foyers à devoir choisir entre frais de santé et autres dépenses courantes. Proposer une **complémentaire santé à un tarif attractif** permet de concilier couverture santé et pouvoir d'achat.



- La complémentaire santé « Votre Commune Ma Santé » permet de se **simplifier la vie au quotidien** grâce au tiers-payant et à la présence d'un interlocuteur pour répondre à vos questions.

Les avantages d'une complémentaire santé pour votre commune :

- Vous avez accès à une bonne complémentaire santé **couvrant les besoins de chacun**.
- Vous bénéficiez d'un **tarif avantageux** (tarif de groupe pour les habitants de la commune).
- **L'offre est simple** et accessible à tous, sans questionnaire médical ni limite d'âge.

La Commune de Bassens (73), souhaite présenter aux habitants une COMPLÉMENTAIRE SANTÉ à l'usage de tous.

Qu'est-ce que la SANTE pour les habitants de votre COMMUNE

- Une complémentaire SANTE à un tarif attractif
- Une offre simple et modulable pour s'adapter à toutes les situations
- Une Garantie d'un bon niveau de remboursement
- Un tarif avantageux qui préserve le pouvoir d'achat
- 3 niveaux de garanties **100% 125% 150%**
- Des modules afin de renforcer les garanties : Hospi, Optique-dentaire et Confort
- Vous serez couverts au meilleur prix, en ne payant que les garanties et services dont vous avez besoin
- Vous disposerez un réseau de partenaires : optique, dentaire, audioprothésiste
- Une téléconsultation Médicale 24/24 7/7
- Un espace client dédié sur internet
- L'accompagnement d'un conseiller de proximité



*Etude gratuite et sans obligation d'adhésion.
Contact par le prestataire sous couvert de la Mairie.*



Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir compléter les informations ci-dessous et renvoyer ce coupon à l'adresse suivante :

Mairie - 297 Route de la Ferme,
73000 Bassens

- Nom :
- Prénom :
- Téléphone :
- Mail (facultatif) :